

## STRATÉGIE NATIONALE DE DÉCONFINEMENT REPRISSE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

PÉRIODE DU 11 MAI AU 2 JUIN 2020

FICHE ÉLABORÉE EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GOLF

### RYTHME DE REPRISSE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ :

- Dès le 11 mai, dans la mesure où les recommandations fédérales peuvent être mises en place.

### LES PUBLICS CONCERNÉS :

- Le pratiquant individuel
- Les personnes en cours (practice et parcours) • Possibilité d'accueil de scolaires

### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :

- Parcours • Practice • Cours

Respect permanent du principe de distanciation sur l'ensemble du site (4 m<sup>2</sup>/personne en poste fixe, 5 m d'écart en situation de marche rapide, 1,5 m d'écart lors des croisements de joueurs, absence de rassemblement de plus de 10 personnes dans un espace rapproché du site)

Réservation préalable parcours/practice

Enseignement délivré par un enseignant titulaire d'un BP ou d'un DE à plusieurs individus dans la limite de 10 personnes maximum encadrant inclus, en respectant parfaitement les règles de distanciation physique imposant un espace minimum de 2 mètres entre les élèves. Les postes de practice sont fixés au sol sur l'aire d'entraînement afin de délimiter cet espace.

ACTIVITÉ SPORTIVE
GOLF

**Avertissement :** toutes les activités présentées dans cette « fiche fédération » doivent se pratiquer dans le respect des directives gouvernementales rappelées dans la « fiche de recommandations générales » figurant en introduction de ce guide. Ces deux fiches sont indissociables et leur lecture successive absolument nécessaire.

40

ACTIVITÉ SPORTIVE
GOLF

**LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE (formes d'activités et/ou cadre de pratique) :**

- Maintien d'un accueil physique + nettoyage accentué
- Fermeture des zones « vestiaires » et convivialité (salon, bar, restaurant)
- Vente possible à emporter dans certains restaurants.

- Zone « Pro shop/boutique » ouverte (souvent doublée avec l'espace accueil) pour accès individuel seulement + nettoyage accentué
- Zone «CaddyMaster» accès limité aux golfeurs individuellement
- La gestion de la circulation des flux stricte permet une pratique à l'identique de l'existant, en respectant systématiquement une distance physique minimale entre les pratiquants, sur la base de 4m<sup>2</sup> par individu.
- Aménagement des horaires: arrivée au golf moins de 30 minutes avant le démarrage de la session et départ dès la fin de la session. Augmentation du temps au départ des parties.
- Mise en place d'un starter au départ du trou n°1, qui rappellera aux sportifs les consignes fondamentales à respecter, pendant toute la durée de la partie.
- Dans de nombreux clubs, la fonction d'accueil sera doublée avec la fonction starter, afin de réduire les interactions entre individus.
- Interdiction de l'usage collectif des voiturettes sauf pour les personnes qui ont circulé ensemble (famille co voiturage) + nettoyage renforcé.
- Sur le parcours : distanciation, gel hydro-alcoolique début/milieu et fin de parcours/suppression des rateaux des bunkers. Pas de contact avec les piquets.
- Neutralisation du mobilier de parcours et des poubelles. Pas d'échange de matériel entre joueurs.
- La carte de score ne sera pas échangée

Chaque joueur joue sa balle de manière individuelle sans échange de balle. Maintien de la distance physique de plus de 2 mètres entre les pratiquants pour respecter les consignes sanitaires et sécuritaires.